

DU "CANADA."
MME A MORT

Peintures Délayées
O. Allée Dupont
PRIX MODÉRÉS.
J. B. DUFORD
105 RUE RIDEAU

LE CANADA

C. NEVILLE
IMPORTATEUR DE VINS ET
LIQUEURS EXTRA
37, Rue Rideau 37
Epicier de famille, plus voisin
de M. Northwick.

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa

EDITION QUOTIDIENNE

OTTAWA, LUNDI 9 JUILLET 1888

OSCAR McDONELL, Directeur
LE NUMERO: 1 CENTIN

LE CANADA
FONDÉ EN 1879
Prix de l'abonnement
Environ QUOTIDIEN
Un an, pour la ville.....\$4.00
en dehors de la ville.....3.00
Environ SEMAINE
Un an.....\$1.00
Environnement payable d'avance.
Toutes lettres, correspondances etc. etc.
doivent être adressées à
OSCAR McDONELL
OTTAWA ONT.
BUREAU ET ATELIER
115 rue St Patrick
414 et 416 rue Somerset.
LE CANADA
Ottawa, 9 Juillet 1888.
ACTUALITÉS.
Le Dr M. n'ose pour pas accompagner l'hon. M. Chapleau aux prov. nos maritimes.
L'hon. M. Tupper, ministre de la Marine, ne sera pas de retour ici avant la fin du mois.
On mentionne le nom de M. Joseph Tassé, de La Minerve comme devant être nommé sénateur. Il y a plusieurs semaines présentement au Sénat mais les nominations ne seront peut-être pas faites avant le mois de septembre.
Dans son rapport à la dernière séance de la Chambre, le grand jury a fait l'allusion suivante au sujet de la nomination de M. J. O. Clavier.
"Le grand jury croit devoir se prévaloir de cette première occasion pour féliciter votre honneur sur son élévation à la position de juge de nos armées-uns, et offrir aussi des félicitations à notre population sur les jolies exhortations de la personne de votre honneur si elle n'est capable de faciliter l'administration de la justice par ses admirables connaissances des dix langues parlées dans cette partie de la province."
James Chabrette, Président.

CORRESPONDANCE
M. le Directeur du Canada.
Vous annoncez, ces jours derniers, que le Canada entrerait dans sa dixième année d'existence. Ayant toujours couru la prospérité d'un organe français en Ontario, je me suis abonné à votre journal dès la première semaine de sa fondation. Dans toutes les circonstances qui se sont présentées depuis, j'ai toujours demandé à mes compatriotes d'encourager leur organe par tous les moyens possibles. Depuis sa fondation, le Canada a été maintenu, je le sais, qu'à force de sacrifices de ceux qui y étaient intéressés. Depuis que vous avez pris la direction de ce journal à fait de grands progrès et aujourd'hui tous les Canadiens français doivent être fiers de leur organe. C'est sans doute dû à votre énergie et à la grande popularité dont vous jouissez parmi toutes les classes de la société dans Ottawa. Je me réjouis donc en vous disant: Je vous félicite, votre journal progresse, nous en sommes tous contents, jusqu'à présent vous avez certaine ment droit à notre plus grande reconnaissance. Mais vous me permettez peut-être de vous donner un conseil: c'est dans l'intérêt du journal. Dans votre numéro du 6 courant, vous avez publié une correspondance de M. Lambert G. Obenky, qui n'était pas digne d'être imprimée. Je veux bien admettre que ce jeune écrivain ait pu se montrer, après la lecture que lui a si bien administrée Contemporan, et se voyant incapable d'y répondre prend le parti de l'insulter. C'est là, M. le Directeur, la polémique des ignorants et je prends ma parole, je n'y connais, je suis un ancien journaliste.
N.B.—Nous regrettons que la lettre en question ait échappé à notre contrôle. Nous saisissons cette occasion pour annoncer qu'à l'avenir la correspondance dans notre journal, sera surveillée avec le plus grand soin et nous jetterons au panier tout manuscrit qui ne sera pas convenable.
Le Directeur.

CORRESPONDANCE
M. le Directeur du Canada.
Vous annoncez, ces jours derniers, que le Canada entrerait dans sa dixième année d'existence. Ayant toujours couru la prospérité d'un organe français en Ontario, je me suis abonné à votre journal dès la première semaine de sa fondation. Dans toutes les circonstances qui se sont présentées depuis, j'ai toujours demandé à mes compatriotes d'encourager leur organe par tous les moyens possibles. Depuis sa fondation, le Canada a été maintenu, je le sais, qu'à force de sacrifices de ceux qui y étaient intéressés. Depuis que vous avez pris la direction de ce journal à fait de grands progrès et aujourd'hui tous les Canadiens français doivent être fiers de leur organe. C'est sans doute dû à votre énergie et à la grande popularité dont vous jouissez parmi toutes les classes de la société dans Ottawa. Je me réjouis donc en vous disant: Je vous félicite, votre journal progresse, nous en sommes tous contents, jusqu'à présent vous avez certaine ment droit à notre plus grande reconnaissance. Mais vous me permettez peut-être de vous donner un conseil: c'est dans l'intérêt du journal. Dans votre numéro du 6 courant, vous avez publié une correspondance de M. Lambert G. Obenky, qui n'était pas digne d'être imprimée. Je veux bien admettre que ce jeune écrivain ait pu se montrer, après la lecture que lui a si bien administrée Contemporan, et se voyant incapable d'y répondre prend le parti de l'insulter. C'est là, M. le Directeur, la polémique des ignorants et je prends ma parole, je n'y connais, je suis un ancien journaliste.
N.B.—Nous regrettons que la lettre en question ait échappé à notre contrôle. Nous saisissons cette occasion pour annoncer qu'à l'avenir la correspondance dans notre journal, sera surveillée avec le plus grand soin et nous jetterons au panier tout manuscrit qui ne sera pas convenable.
Le Directeur.

CORRESPONDANCE
M. le Directeur du Canada.
Vous annoncez, ces jours derniers, que le Canada entrerait dans sa dixième année d'existence. Ayant toujours couru la prospérité d'un organe français en Ontario, je me suis abonné à votre journal dès la première semaine de sa fondation. Dans toutes les circonstances qui se sont présentées depuis, j'ai toujours demandé à mes compatriotes d'encourager leur organe par tous les moyens possibles. Depuis sa fondation, le Canada a été maintenu, je le sais, qu'à force de sacrifices de ceux qui y étaient intéressés. Depuis que vous avez pris la direction de ce journal à fait de grands progrès et aujourd'hui tous les Canadiens français doivent être fiers de leur organe. C'est sans doute dû à votre énergie et à la grande popularité dont vous jouissez parmi toutes les classes de la société dans Ottawa. Je me réjouis donc en vous disant: Je vous félicite, votre journal progresse, nous en sommes tous contents, jusqu'à présent vous avez certaine ment droit à notre plus grande reconnaissance. Mais vous me permettez peut-être de vous donner un conseil: c'est dans l'intérêt du journal. Dans votre numéro du 6 courant, vous avez publié une correspondance de M. Lambert G. Obenky, qui n'était pas digne d'être imprimée. Je veux bien admettre que ce jeune écrivain ait pu se montrer, après la lecture que lui a si bien administrée Contemporan, et se voyant incapable d'y répondre prend le parti de l'insulter. C'est là, M. le Directeur, la polémique des ignorants et je prends ma parole, je n'y connais, je suis un ancien journaliste.
N.B.—Nous regrettons que la lettre en question ait échappé à notre contrôle. Nous saisissons cette occasion pour annoncer qu'à l'avenir la correspondance dans notre journal, sera surveillée avec le plus grand soin et nous jetterons au panier tout manuscrit qui ne sera pas convenable.
Le Directeur.

CORRESPONDANCE
M. le Directeur du Canada.
Vous annoncez, ces jours derniers, que le Canada entrerait dans sa dixième année d'existence. Ayant toujours couru la prospérité d'un organe français en Ontario, je me suis abonné à votre journal dès la première semaine de sa fondation. Dans toutes les circonstances qui se sont présentées depuis, j'ai toujours demandé à mes compatriotes d'encourager leur organe par tous les moyens possibles. Depuis sa fondation, le Canada a été maintenu, je le sais, qu'à force de sacrifices de ceux qui y étaient intéressés. Depuis que vous avez pris la direction de ce journal à fait de grands progrès et aujourd'hui tous les Canadiens français doivent être fiers de leur organe. C'est sans doute dû à votre énergie et à la grande popularité dont vous jouissez parmi toutes les classes de la société dans Ottawa. Je me réjouis donc en vous disant: Je vous félicite, votre journal progresse, nous en sommes tous contents, jusqu'à présent vous avez certaine ment droit à notre plus grande reconnaissance. Mais vous me permettez peut-être de vous donner un conseil: c'est dans l'intérêt du journal. Dans votre numéro du 6 courant, vous avez publié une correspondance de M. Lambert G. Obenky, qui n'était pas digne d'être imprimée. Je veux bien admettre que ce jeune écrivain ait pu se montrer, après la lecture que lui a si bien administrée Contemporan, et se voyant incapable d'y répondre prend le parti de l'insulter. C'est là, M. le Directeur, la polémique des ignorants et je prends ma parole, je n'y connais, je suis un ancien journaliste.
N.B.—Nous regrettons que la lettre en question ait échappé à notre contrôle. Nous saisissons cette occasion pour annoncer qu'à l'avenir la correspondance dans notre journal, sera surveillée avec le plus grand soin et nous jetterons au panier tout manuscrit qui ne sera pas convenable.
Le Directeur.

CORRESPONDANCE
M. le Directeur du Canada.
Vous annoncez, ces jours derniers, que le Canada entrerait dans sa dixième année d'existence. Ayant toujours couru la prospérité d'un organe français en Ontario, je me suis abonné à votre journal dès la première semaine de sa fondation. Dans toutes les circonstances qui se sont présentées depuis, j'ai toujours demandé à mes compatriotes d'encourager leur organe par tous les moyens possibles. Depuis sa fondation, le Canada a été maintenu, je le sais, qu'à force de sacrifices de ceux qui y étaient intéressés. Depuis que vous avez pris la direction de ce journal à fait de grands progrès et aujourd'hui tous les Canadiens français doivent être fiers de leur organe. C'est sans doute dû à votre énergie et à la grande popularité dont vous jouissez parmi toutes les classes de la société dans Ottawa. Je me réjouis donc en vous disant: Je vous félicite, votre journal progresse, nous en sommes tous contents, jusqu'à présent vous avez certaine ment droit à notre plus grande reconnaissance. Mais vous me permettez peut-être de vous donner un conseil: c'est dans l'intérêt du journal. Dans votre numéro du 6 courant, vous avez publié une correspondance de M. Lambert G. Obenky, qui n'était pas digne d'être imprimée. Je veux bien admettre que ce jeune écrivain ait pu se montrer, après la lecture que lui a si bien administrée Contemporan, et se voyant incapable d'y répondre prend le parti de l'insulter. C'est là, M. le Directeur, la polémique des ignorants et je prends ma parole, je n'y connais, je suis un ancien journaliste.
N.B.—Nous regrettons que la lettre en question ait échappé à notre contrôle. Nous saisissons cette occasion pour annoncer qu'à l'avenir la correspondance dans notre journal, sera surveillée avec le plus grand soin et nous jetterons au panier tout manuscrit qui ne sera pas convenable.
Le Directeur.

CORRESPONDANCE
M. le Directeur du Canada.
Vous annoncez, ces jours derniers, que le Canada entrerait dans sa dixième année d'existence. Ayant toujours couru la prospérité d'un organe français en Ontario, je me suis abonné à votre journal dès la première semaine de sa fondation. Dans toutes les circonstances qui se sont présentées depuis, j'ai toujours demandé à mes compatriotes d'encourager leur organe par tous les moyens possibles. Depuis sa fondation, le Canada a été maintenu, je le sais, qu'à force de sacrifices de ceux qui y étaient intéressés. Depuis que vous avez pris la direction de ce journal à fait de grands progrès et aujourd'hui tous les Canadiens français doivent être fiers de leur organe. C'est sans doute dû à votre énergie et à la grande popularité dont vous jouissez parmi toutes les classes de la société dans Ottawa. Je me réjouis donc en vous disant: Je vous félicite, votre journal progresse, nous en sommes tous contents, jusqu'à présent vous avez certaine ment droit à notre plus grande reconnaissance. Mais vous me permettez peut-être de vous donner un conseil: c'est dans l'intérêt du journal. Dans votre numéro du 6 courant, vous avez publié une correspondance de M. Lambert G. Obenky, qui n'était pas digne d'être imprimée. Je veux bien admettre que ce jeune écrivain ait pu se montrer, après la lecture que lui a si bien administrée Contemporan, et se voyant incapable d'y répondre prend le parti de l'insulter. C'est là, M. le Directeur, la polémique des ignorants et je prends ma parole, je n'y connais, je suis un ancien journaliste.
N.B.—Nous regrettons que la lettre en question ait échappé à notre contrôle. Nous saisissons cette occasion pour annoncer qu'à l'avenir la correspondance dans notre journal, sera surveillée avec le plus grand soin et nous jetterons au panier tout manuscrit qui ne sera pas convenable.
Le Directeur.

CORRESPONDANCE
M. le Directeur du Canada.
Sachant combien vous êtes désireux de tenir le public renseigné sur ce qui doit l'intéresser au point de vue de son bien être matériel, j'ose vous demander pour lui, la publication des articles suivants des statuts révisés de la province d'Ontario:
1887—Des docteurs ayant été exprimés sur l'existence de certaines mesures en cas de maladies contagieuses; et beaucoup de personnes n'ayant qu'une connaissance imparfaite de ces règlements, j'ose croire que cette publication d'ailleurs pleine d'apropos ne sera pas sans intérêt pour vos lecteurs.
Article 57ème. L'officier de santé d'une municipalité peut exercer tous les pouvoirs dont sont revêtus les officiers de santé par les articles 66ème, 67ème et 70ème de cet acte, et sans être spécialement autorisé par le bureau de santé, il peut aussi exercer tous les pouvoirs dont peuvent être revêtus deux médecins par l'article 68ème du dit acte.
Article 68ème. Ces officiers de santé peuvent autoriser deux médecins à visiter à l'importe quelle heure du jour, aucune maison et de s'enquérir de l'état de santé des personnes qui y habitent et sur leur rapport écrit recommandant cette mesure, ils peuvent isoler à un hôpital aucune personne souffrante de maladie contagieuse; pourvu toutefois que ces médecins fassent rapport que cette personne peut être transportée sans danger pour sa vie et que cette mesure est nécessaire pour éviter la propagation de la maladie aux demeures environnantes.
Article 69ème. Quant au Bureau de Santé ou au bureau d'officier de santé est requis ou revêtu par cet acte vu aucun acte de santé ou aucun règlement fondés sur ces actes du pouvoir de désigner et de nommer une personne, ou aucun article quelconque ou d'inscrire aucune personne, ce bureau ou cet officier peut employer la force et les moyens nécessaires à l'accomplissement de la chose voulue.
Article 103ème. Chacun des membres d'un bureau de santé légalement constitué ou chaque officier de santé ou inspecteur sanitaire, p. u. requérir et à peier à son aide aucun homme de police ou aucune autre personne quand il est obstrué dans l'exécution de son devoir et ces personnes sont tenues de donner l'assistance demandée. C'est suffisamment explicite comme vous voyez, aussi plus de doute sur la légitimité des procédés du bureau de santé, l'officier en charge de ce département, non seulement peut effectuer l'isolement de certains malades dans un hôpital destiné à cet effet, mais l'assistance lui a depuis longtemps prouvé l'urgence de cette mesure, nous nous sommes donc et dans l'intérêt de la famille affectée et pour le bien être de la communauté en général.
En effet, puisque c'est un fait reconnu de tous ceux qui ont cette expérience, que dans les maladies contagieuses, telles que la peste, la diphtérie et la fièvre scarlatine, dont le mode de propagation est surtout par infection personnelle, cette mesure est la seule capable d'empêcher la propagation de la maladie. Puisqu'il est aussi clairement démontré par l'expérience pour ceux qui savent ce que veut dire et ce qu'implique ce procédé d'isolement, que, à bien peu d'exceptions près, c'est la mesure la plus réalisable à domicile. Car on ne doit pas se faire illusion pour que c'est une mesure si efficace il faut l'appliquer non-seulement à la personne malade mais aussi bien à celle qui en a la garde, c'est à dire que dans les maladies contagieuses le bien être de tous exige que la personne atteinte et aucune personne ne soit en contact avec elle, excepté le prêtre et le médecin, soient isolés du reste de la famille et que d'aucune manière elles ne se mêlent au public.
Ainsi, M. le Directeur, pour ceux qui connaissent l'état et la tenue de nos hôpitaux; pour toute personne bien pensante dont le jugement n'est pas égaré par des préjugés qui n'ont pas raison d'être ce procédé d'isoler certains malades à l'hôpital loin d'être considéré comme cruel et tyrannique, doit, me semble être approuvé comme une mesure sage et bienfaisante, puisque neuf fois sur dix le patient y gagne sensiblement et par un encouragement hygiénique bien meilleur et par les soins intelligents de gardes malades expérimentés.
A. ROBILLARD, M.D.

TROIS LETTRES
Madame,
M. le Dr DeDonald et M. Genand sont venus verser dans la caisse du comité de secours aux incendiés, la somme de \$119.00 produit de la soirée du 24 juin dernier, au Collège d'Ottawa.
Les membres du comité présents à cette charmante soirée ont eu l'avantage d'apprécier le haut mérite des amateurs qui ont joué dans votre opérette, parmi lesquels vous êtes au premier rang. Le comité vous prie madame de recevoir ses félicitations en même temps que les sincères remerciements des incendiés.
J'ai l'honneur d'être,
Madame,
Votre obéissant serviteur,
L. DUHAMEL,
Président du comité.
Madame Dr DeDonald,
No. 66, rue Stewart, Ottawa.
Madame,
Le comité de secours aux incendiés de Hull accuse réception par l'entremise de MM. le Dr DeDonald et Genand, de la somme de \$119.00, produit de la soirée du 24 juin dernier, au Collège d'Ottawa.
Sachant que c'est à votre bon cœur et à votre charité bien connue, avec le concours de gentilles jeunes demoiselles que vous avez formées, qu'est dû pour une large part, le succès de la soirée et le résultat considérable pour les incendiés, le comité vous prie, madame, de recevoir leurs plus sincères remerciements et vous prie d'offrir aux jeunes demoiselles, sous votre direction ses chaleureuses félicitations.
J'ai l'honneur d'être,
Madame,
Votre obéissant serviteur,
L. DUHAMEL,
Président du comité.
A Madame Genand,
No. 156, rue Stewart, Ottawa.
Madame,
Le produit de la jolies soirée du 24 juin, au Collège d'Ottawa (\$119.00), a été remis par MM. le Dr DeDonald et Genand, au comité des incendies de Hull.
Comme madame, que vous êtes une des organisatrices de la soirée et que vous avez une large part du mérite dans l'heureux résultat au profit des incendiés, le comité vous prie de lui permettre de vous offrir ses remerciements sincères et la reconnaissance des victimes de l'incendie.
L. DUHAMEL,
Président.
Madame M. A. Dufresne,
Ottawa.

BUREAU DES ECOLES CATHOLIQUES DE HULL.
Election par acclamation.
A 10 heures ce matin, conformément au statut concernant la loi de l'instruction publique, une assemblée des électeurs a eu lieu au bureau du secrétaire trésorier, M. J. O. Laferrière, pour procéder à l'élection de deux commissaires sortant de charge, MM. Arduin et Théroux.
Sur motion de M. Marion, secondé par M. J. T. Madore, M. Eusache Carrière fut nommé président de l'assemblée.
A 11 heures, l'heure pour recevoir les nominations étant expiré, le seul bulletin de présentation de M. Arduin et P. H. Durocher étant présent, le président déclara M. G. V. Arduin, réélu en remplacement de lui-même, et M. P. H. Durocher, élu pour remplacer M. F. Durocher.
MM. Arduin et D'Ornonnes adressèrent la parole aux électeurs présents:
Voici le bilan du bureau des écoles:
Bilan des recettes et dépens de ce bureau des commissaires de la municipalité scolaire de la cité de Hull pour l'année finissant le 30 juin 1888:
RECETTES:
En cas de le 7 juillet, 1888..... \$ 141 41
Cotisations scolaires perçues..... 7284 27
Régularité mensuelle..... 1291 97
Subvention du g. gouvern. m. l..... 1149 29
Obligations..... 343 40
Assure ce..... 400 00
Bon du gouvernement-Mercier..... 300 00
A balance..... \$ 11091 35
DEPENS:
Salaires..... \$ 4348 00
Dépens en contingence..... 1538 43
Réparations..... 1330 03
Con-tribution..... 1289 87
Immeubles..... 1174 40
Amortissement..... 341 92
Papeterie, etc., etc..... 281 26
Assurance..... 191 00
Nett yago..... 156 74
Reste de rétributions municipales..... 99 00
Chauffage..... 69 35
Dép. de bureau..... 57 45
Papeterie, etc., etc..... 27 45
B. LANGLOIS..... 14 25
\$ 11091 35

FAITS PROUVÉS.
Parmi les nombreuses malades auxquelles l'Eau St. Léon a été considérée comme un remède certain et durable, nous mentionnerons la dyspepsie, les troubles de l'estomac, la constipation, la maladie du foie, la bronchite, le rhumatisme, l'Eau St. Léon est d'une vertu incroyable.
Nous prions particulièrement de porter toute votre attention aux certificats que nous publierons sous peu de jours.
Cette Eau sans égale se vend au No. 5341 rue Sussex.
N.B.—12 billets: "Bon pour un ver" pour 25 centins.

Le plus belles photographies
chez J. B. Duron, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-7-20

E. G. LAVERDURE & CIE
MARCHANDS-FERRONNIERS
SORBETIERES POUR LA CREME A LA GLACE, GLACIERES, PINCES A GLACE, MOULINS POUR L'HERBE, TOILE METALLIQUE, PRESSES A FRUITS, PRESSES A VIN
BOYAUX "HJSE" EN CAOUTCHOUC ET EN COTON A BON MARCHÉ
69 & 73, RUE WILLIAM.
Canadian Bank of Commerce.
AFFAIRES GENERALES DE BANQUE.
DEPARTEMENT D'EPARGNES.
Traites sur la Colombie Anglaise et San Francisco.
SCRIPES des Territoires du Nord-Ouest.
R. GILL,
101 St.
Des Chambres Meublées
Peuvent être obtenues avec ou sans pension en s'adressant à
MADAME HANBERRY,
117 rue Albert.
Année A. Lawyer M.D., C.M., gradué de "Queen's University" Kingston.
Bureau: 824, rue Sparks. Residence: 174, rue Slater, Ottawa. Spécialité: maladies des femmes et des enfants.
VENTE IMPORTANTE PAR ENCAN
Le Souhaité a reçu instruction d'un otage qui s'en va demeurer à Québec, de vendre par Encaissement Public, le 10 JUILLET, à 10 heures de l'avant-midi, au No. 386, rue Sussex, en face de la Baillie, 15 verges de tapis tapissés, un set de salon en soyer noir r-couvert en crin, une machine à coudre, trois a-t-d: chambre à coucher en soyer noir, un table d'écritures en soyer noir, tapis en laine, tapis d'escaliers et baguettes, rideaux et poils, matelas à ressorts, laies d'oreiller en plume, lit en fer pour enfant, un berceau, lit de fer, vaisselle, coutellerie, verrière, un set à diner et un set à déjeuner, une fournaise Aladdin, grand patron, un poêle à charbon, un poêle de cuisine, ustensiles et tuyaux, un bain, deux chaises, un fidèle, un commode, six chaises de salle à diner en bois paré, une chaise-lit recouverte en soie, un fauteuil, une table à diner, un table d'écritures en soyer noir, une table à cartes en soyer noir, gravures et cadres, table de cuisine, une table commode, chandeliers, lampes etc., etc., comprenant tout ce qui se trouve dans la maison.
I. B. TACKABERRY,
Encanier.
Ottawa, 5 juillet, 1888.

Le Bénéfice est pour vous.
MESSIEURS—Il y a quelque temps, j'ai ordonné 10 caisses de chaussures pour dames directement à la manufacture.
Etait-ce en fait de la qualité moi-même lorsque j'ai donné l'ordre, ils m'ont envoyé un lien de ces 10 caisses de chaussures pour hommes.
Le résultat de notre correspondance à ce sujet a été que je devais garder les chaussures, mais les vendre à prix réduits. C'est ce que je fais en ce moment.
Je vends ces chaussures pour hommes, à \$1.00. Ne l'oubliez pas, si vous n'avez pas vu ces chaussures, et si vous n'avez pas vu en vente une ou deux paires.
CHAS. J. BOTT,
119, RUE RIDEAU. 4-2-28-14
GRANDE OUVERTURE
—D'UN—
MAGNIFIQUE MAGASIN
—DE—
TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES, VERRES, ETC., ETC.
Nous exécutons sans toutes sortes d'ouvrages à fresque et décorations en papier de tout genre. Venez nous voir avant d'aller ailleurs. Tous les jours de 9 heures à 6 heures.
RESIDENCE PRIVEE: 268, rue de l'Église.
22-1/2 le Magasin: 31, rue Duke, Chaudière.
F. F. LEBLANC
Avenue, Solliciteur, Notaire, etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les départements.
BUREAU: 715 RUE SPARKS, OTTAWA
A VENDRE
Cetle magnifique propriété située vis-à-vis la nouvelle église catholique sur le chemin de Montréal. Cette propriété comprend 10 acres de lin, une sonnerie, arbres fruitiers, 3,000 vignes à raisin, etc., etc. Tous les instruments aratoires nécessaires à l'agriculture. Une personne personne qui désire s'installer un hôtel de première classe, pour à l'été, n'aurait-elle pas un endroit plus avantageux? Adressez à
H. TALBOT,
Département des Travaux Publics
Ottawa, 20 juin, 1888.

INCENDIE DE HULL.
PHOTOGRAPHIE
du dernier grand incendie de Hull, photographies de l'église de Hull en flammes et toutes sortes de photographies à grande réduction chez
NAPOLEON BELANGER,
No 140 Rue Sparks, Ottawa.
N. Fankner & Fils
IMPORTATEURS DE
Chapeaux et Merceries,
111, Rue Rideau
OTTAWA.
N. B.—Essayez nos Chemises de couleur non repassées à 40 c s.
VINAIGRES
VINAIGRERIE DE KINGSTON.
A. HAAZ & CIE,
MANUFACTURIERS
de Vina Blancs, Cidre, Malt, etc., etc.
Garantis Purs sur tous les Rapports.
EN VENTE A OTTAWA
Par tous les Principaux Epiceries.
Frais à l'Épave des Marinogues
Fait à ordre à l'endroit le meilleur marché dans la ville. JAMES BARK, 224, rue Queen.
VOITURES DE PLACE
DE PREMIERE CLASSE.
Communication téléphonique en tout temps
366, rue Saint-Patrick, Ottawa.
1187-8 GUSTAVE RIGARD.
BONNE NOUVELLE!
J'ai le plaisir d'annoncer à mes nombreuses pratiques que j'ai fait l'acquisition d'un magnifique carrosse qui surpassait tout ce qu'il y a à Ottawa. J'invie le public à venir me voir avant d'aller ailleurs.
MOISE LEPINE
No. 163, Rue St. André. 2-4-84-4m
Le Pianoforte
NEWCOMBE
Le meilleur dans le monde.
Orgues depuis \$55 en montant
CONDITIONS D'ACHATS FACILES
W. F. Coates & Cie
No 64, RUE BANK,
OTTAWA
19m-2-p.s. 1a

GIN DEKUYPER
EN CAISSES VERTES ET ROUGES
Octaves et demi-octaves.
Tomates célèbres de Douglass seulement 10c. chaque.
Sucre Blanc fin, pour Gots, par livre.
Nouveau Sucre d'Erable, seulement 10c. par lbs.
JOHN CASEY,
IMPORTATEUR DIRECT.
294 et 296, RUE DALHOUSIE,
117, 118, RUE CLARENCE
"L'HOMME DE LA FORET NOIRE"
Hier soir à Ste Anne grand succès pour "Le Club Dramatique des jeunes amateurs." Il y avait salle comble et le drame émuant "L'Homme de la Forêt Noire" a été rendu sion avec perfection du moins avec une habileté surprenante chez de jeunes débutants.
MM. D. Séguin et J. H. Morin dans les rôles respectifs de Zimmerman et de Gerald ont été admirables et à plusieurs reprises ont fait passer dans l'auditoire des frissons de terreur.
Les rôles difficiles de Rodolphe et d'Herman joués par MM. W. Bédard et A. Thériault ne laissent rien à désirer.
M. Charbonneau unique comme Peters depuis le lever du rideau à la fin du drame à fait pouffer de rire les spectateurs qui s'en tenaient les côtes. On a salué ce jeune homme comme un futur comédien.
MM. D. Desaulniers, J. Roy, A. Durocher, R. Roy, A. Gâté, A. Samson, dans Ragotte, Franz, Auguste, Jules, Bertot et Fritzen, ont leur part de félicitations.
Toutefois on a cru remarquer un peu de manque d'entente sur la scène et pas assez de détail dans la diction des parties.
Mais somme toute, ils ont atteint leur but. Ils avaient en vue de plaire à l'auditoire et de faire l'aumône à la société de St Vincent de Paul.
Nous devons aussi nos remerciements à M. Chabrette St Jacques qui a bien voulu offrir ses services comme directeur du drame.
L'orchestre "Orpheus" aux entractes a joué les plus jolis morceaux de son répertoire et a largement contribué à l'entrain général. Le Révérend M. Proudhomme président et au nombre des spectateurs se remarquent M. Ballifargé, député ministre, et M. Lecourt, président de la société St Vincent de Paul.
Un Ami.
COURRIER DE HULL.
Réunion des membres de l'Union St Joseph, ce soir.
Les membres de la société St Jean-Baptiste se sont réunis, hier après midi, à la salle St Joseph.
M. Benjamin Papineau, membre de la société St Jean-Baptiste est mort hier, à l'âge de 76 ans.
Le conseil de ville n'a pas siégé, ce matin. La séance a été ajournée à mercredi prochain.
Le comité pour venir en aide aux incendiés fera la distribution des argents, jeudi prochain.
Les victimes de l'incendie étaient au nombre de leur joie, ce matin, lorsque le président du comité, M. le Dr Duhamel, leur a annoncé que le gouvernement fédéral avait voté \$5,000 pour leur venir en aide.
Hier soir, le chef de police Genest a placé deux constables aux environs du beaucage situé près de la barrière, et ont arrêté deux filles du nom de Lizzie Morin et Marguerite Leduc qui étaient en compagnie de P. Brock et Louis Piquette tous d'Ottawa.
Ces quatre rossignols ont comparu devant le Recorder Champagne, à 10 heures ce matin, et ont été condamnés chacun à \$10 d'amende et \$2 de frais, ou trois mois de prison.
Une bonne sympathie trouvera de l'emploi dans une famille canadienne où il n'y a pas d'enfant. S'adresser 201, rue Albert ou à ce bureau.
Pour se procurer un excellent lunch et une pension de première classe on ne pourra mieux s'adresser qu'au No. 30, rue O'Connor, chez Madame Christie Casey. Bons lits; bonne table; confort général pour tous et prix raisonnable. 4-3-3m

OSCAR McDONELL, Directeur
Echos et Nouvelles.
Incendie considérable.
Vers les 3 heures, hier matin, le feu s'est déclaré dans la boulangerie de M. S. Slinn, sur le chemin de Montréal. En peu d'instants l'alarme fut donnée et un grand nombre des résidents de la maison accoururent sur les lieux; les flammes avaient déjà fait de rapides progrès et il était facile de voir que la bâtisse entière ne pouvait être préservée de destruction complète. On réussit à sortir bon nombre d'articles de valeur de la boulangerie et les meubles de la maison avoisinante occupée par M. H. Auger, qui devait bientôt aller à la proie de l'élément destructeur activé par une forte brise. Les pertes sont de près de \$3,000 partiellement couvertes par les assurances.
Des bains publics.
Les journaux anglais à leur tour, se sont emparés de l'idée de l'établissement de bains publics à Ottawa et l'Evening Journal, de samedi, consacré à cette question un long article. Il suggère que ceux qui sont favorables au projet ne retardent pas plus longtemps à verser une contribution quelconque dans un fond à cet effet, afin que durant la saison actuelle les citoyens de la capitale puissent se payer le luxe de bains de rivière exempts de dangers.
A Boston de même que dans toutes les villes des États-Unis des bains publics sont à la disposition des citoyens qui, pour la modique somme de 3 centins, ont une cabine flottante à leur service renouvelée à chaque instant, pour y déposer leurs vêtements en sûreté. Les personnes préposées ainsi au louage des cabines, et des serviettes de bain trouvent moyen à ce prix modéré d'y faire de l'argent.
Nous ne voyons pas pourquoi la même chose ne serait pas essayée à Ottawa où les baigneurs ne manqueraient pas.
Le cirque
Ce matin, une affluente considérable était rassemblée sur les rues Rideau et Sparks, au-delà de la rue Elgin, dans l'attente de la parade du cirque de Hows qui donne des représentations aujourd'hui et demain. Les nombreux curieux ont été grandement déçus, car la procession fit son apparition en voyant une voiture contenant un corps de musique suivie de quelques cavaliers représentant des sauvages, revêtus de costumes dont la couleur primitive n'est plus à discuter. Deux ou trois femmes à cheval formaient aussi partie de la parade qui se terminait par une voiture fermée contenant on ne sait quoi et un agent qui vantait à force de poumons la représentation du cirque de Hows.
Le chef de Ciel
Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montrez, jones de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez
H. H. NORRIS,
No. 30, rue Rideau.

Achat d'un "Job"
Ayant acheté un lot "Job" de huit cent Poles à Rideaux avec leurs accessoires en cuir, nous pouvons le vendre à
30 centins
seulement. Ils sont exactement de même qualité que ceux offerts dans les autres magasins, à sacrifice, pour 84 centins; Notre prix sera de 30 centins. Comptant ou à crédit, c'est toujours le même prix,
30 centins
N. B.—Grande vente à bon marché se poursuivent actuellement dans tous les Départements
Au Bon Marché!

E. G. LAVERDURE & CIE
MARCHANDS-FERRONNIERS
SORBETIERES POUR LA CREME A LA GLACE, GLACIERES, PINCES A GLACE, MOULINS POUR L'HERBE, TOILE METALLIQUE, PRESSES A FRUITS, PRESSES A VIN
BOYAUX "HJSE" EN CAOUTCHOUC ET EN COTON A BON MARCHÉ
69 & 73, RUE WILLIAM.
Canadian Bank of Commerce.
AFFAIRES GENERALES DE BANQUE.
DEPARTEMENT D'EPARGNES.
Traites sur la Colombie Anglaise et San Francisco.
SCRIPES des Territoires du Nord-Ouest.
R. GILL,
101 St.
Des Chambres Meublées
Peuvent être obtenues avec ou sans pension en s'adressant à
MADAME HANBERRY,
117 rue Albert.
Année A. Lawyer M.D., C.M., gradué de "Queen's University" Kingston.
Bureau: 824, rue Sparks. Residence: 174, rue Slater, Ottawa. Spécialité: maladies des femmes et des enfants.
VENTE IMPORTANTE PAR ENCAN
Le Souhaité a reçu instruction d'un otage qui s'en va demeurer à Québec, de vendre par Encaissement Public, le 10 JUILLET, à 10 heures de l'avant-midi, au No. 386, rue Sussex, en face de la Baillie, 15 verges de tapis tapissés, un set de salon en soyer noir r-couvert en crin, une machine à coudre, trois a-t-d: chambre à coucher en soyer noir, un table d'écritures en soyer noir, tapis en laine, tapis d'escaliers et baguettes, rideaux et poils, matelas à ressorts, laies d'oreiller en plume, lit en fer pour enfant, un berceau, lit de fer, vaisselle, coutellerie, verrière, un set à diner et un set à déjeuner, une fournaise Aladdin, grand patron, un poêle à charbon, un poêle de cuisine, ustensiles et tuyaux, un bain, deux chaises, un fidèle, un commode, six chaises de salle à diner en bois paré, une chaise-lit recouverte en soie, un fauteuil, une table à diner, un table d'écritures en soyer noir, une table à cartes en soyer noir, gravures et cadres, table de cuisine, une table commode, chandeliers, lampes etc., etc., comprenant tout ce qui se trouve dans la maison.
I. B. TACKABERRY,
Encanier.
Ottawa, 5 juillet, 1888.

INCENDIE DE HULL.
PHOTOGRAPHIE
du dernier grand incendie de Hull, photographies de l'église de Hull en flammes et toutes sortes de photographies à grande réduction chez
NAPOLEON BELANGER,
No 140 Rue Sparks, Ottawa.
N. Fankner & Fils
IMPORTATEURS DE
Chapeaux et Merceries,
111, Rue Rideau
OTTAWA.
N. B.—Essayez nos Chemises de couleur non repassées à 40 c s.
VINAIGRES
VINAIGRERIE DE KINGSTON.
A. HAAZ & CIE,
MANUFACTURIERS
de Vina Blancs, Cidre, Malt, etc., etc.
Garantis Purs sur tous les Rapports.
EN VENTE A OTTAWA
Par tous les Principaux Epiceries.
Frais à l'Épave des Marinogues
Fait à ordre à l'endroit le meilleur marché dans la ville. JAMES BARK, 224, rue Queen.
VOITURES DE PLACE
DE PREMIERE CLASSE.
Communication téléphonique en tout temps
366, rue Saint-Patrick, Ottawa.
1187-8 GUSTAVE RIGARD.
BONNE NOUVELLE!
J'ai le plaisir d'annoncer à mes nombreuses pratiques que j'ai fait l'acquisition d'un magnifique carrosse qui surpassait tout ce qu'il y a à Ottawa. J'invie le public à venir me voir avant d'aller ailleurs.
MOISE LEPINE
No. 163, Rue St. André. 2-4-84-4m
Le Pianoforte
NEWCOMBE
Le meilleur dans le monde.
Orgues depuis \$55 en montant
CONDITIONS D'ACHATS FACILES
W. F. Coates & Cie
No 64, RUE BANK,
OTTAWA
19m-2-p.s. 1a

OSCAR McDONELL, Directeur
Echos et Nouvelles.
Incendie considérable.
Vers les 3 heures, hier matin, le feu s'est déclaré dans la boulangerie de M. S. Slinn, sur le chemin de Montréal. En peu d'instants l'alarme fut donnée et un grand nombre des résidents de la maison accoururent sur les lieux; les flammes avaient déjà fait de rapides progrès et il était facile de voir que la bâtisse entière ne pouvait être préservée de destruction complète. On réussit à sortir bon nombre d'articles de valeur de la boulangerie et les meubles de la maison avoisinante occupée par M. H. Auger, qui devait bientôt aller à la proie de l'élément destructeur activé par une forte brise. Les pertes sont de près de \$3,000 partiellement couvertes par les assurances.
Des bains publics.
Les journaux anglais à leur tour, se sont emparés de l'idée de l'établissement de bains publics à Ottawa et l'Evening Journal, de samedi, consacré à cette question un long article. Il suggère que ceux qui sont favorables au projet ne retardent pas plus longtemps à verser une contribution quelconque dans un fond à cet effet, afin que durant la saison actuelle les citoyens de la capitale puissent se payer le luxe de bains de rivière exempts de dangers.
A Boston de même que dans toutes les villes des États-Unis des bains publics sont à la disposition des citoyens qui, pour la modique somme de 3 centins, ont une cabine flottante à leur service renouvelée à chaque instant, pour y déposer leurs vêtements en sûreté. Les personnes préposées ainsi au louage des cabines, et des serviettes de bain trouvent moyen à ce prix modéré d'y faire de l'argent.
Nous ne voyons pas pourquoi la même chose ne serait pas essayée à Ottawa où les baigneurs ne manqueraient pas.
Le cirque
Ce matin, une affluente considérable était rassemblée sur les rues Rideau et Sparks, au-delà de la rue Elgin, dans l'attente de la parade du cirque de Hows qui donne des représentations aujourd'hui et demain. Les nombreux curieux ont été grandement déçus, car la procession fit son apparition en voyant une voiture contenant un corps de musique suivie de quelques cavaliers représentant des sauvages, revêtus de costumes dont la couleur primitive n'est plus à discuter. Deux ou trois femmes à cheval formaient aussi partie de la parade qui se terminait par une voiture fermée contenant on ne sait quoi et un agent qui vantait à force de poumons la représentation du cirque de Hows.
Le chef de Ciel
Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montrez, jones de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez
H. H. NORRIS,
No. 30, rue Rideau.

Achat d'un "Job"
Ayant acheté un lot "Job" de huit cent Poles à Rideaux avec leurs accessoires en cuir, nous pouvons le vendre à
30 centins
seulement. Ils sont exactement de même qualité que ceux offerts dans les autres magasins, à sacrifice, pour 84 centins; Notre prix sera de 30 centins. Comptant ou à crédit, c'est toujours le même prix,
30 centins
N. B.—Grande

Dans la Capitale

De droite et de gauche. Le thermomètre à 10 35 hrs marquait 79°; à 11.25, 83°.

Il y aura ce soir, assemblée régulière de l'Union St Thomas.

Le sergent de police Racine part ce soir pour New York où il passera ses vacances.

M. le Dr St Jean n'est pas encore parfaitement rétabli; il a cependant pris un peu de mieux depuis hier.

MM. D. Masson, G. R. Lily et F. E. Lane de Montréal sont au Russell.

M. A. Desjardins et sa dame sont arrivés de Montréal, de leur voyage de noces.

Les amis du Sacré-Cœur de Jésus, section Ste Anne, sont priés de se réunir à leur saie, mardi soir.

M. A. Adam, avocat est de retour du camp tenu à Trois-Rivières durant douze jours.

Un n'y avait pas un seul prisonnier dans les cellules du poste à minuit.

MM. Stratton épiciers, au coin des rues St Patrice et Dalhousie sont à faire peindre leur épicerie à neuf.

Il y a actuellement 35 patients à l'hôpital général de la ville. Sur ce nombre il n'y en a que deux dangereusement malades.

Le Rév. P. Dallaire, de l'église St Jean Baptiste se rendra à Québec pour y passer quelques jours, demain.

La vente des cabines pour le pèlerinage de Ste Anne de Beaupré est commencée ce matin; un grand nombre ont déjà été retenues.

La photographie du club de croquet, "Capitals" est en exposition dans la vitrine de M. W. Young rue Sparks.

Il y aura une grande joute de croquet sur le terrain du collège mercredi, entre les "Montrealais" vs "Capitals".

MM. Kearns et Bennett ont obtenu le contrat pour planter la maison de M. Adams à l'intersection des rues Lyon et Nepean.

La communauté des frères, section de Notre Dame, est à subir de grands améliorations, qui devront être terminées pour la rentrée des élèves.

Les résidents de la rue Cumberland se plaignent que l'arrosage de cette rue ne se fait que pour le milieu.

La journée d'hier a été favorable aux excursions de toutes sortes et durant l'après-midi surtout les endroits champêtres aux environs de la ville étaient remplis de pique-niqueurs.

Achetez le pain de Turnbull Bros, 862, rue Rideau.

On requiert les services de la police sur la Place d'Armes, où chaque soir une foule de gamins se donnent rendez vous et où il se passe des scènes qui ne devraient certainement pas être tolérées.

Nos lecteurs ne doivent pas oublier la grande vente par échantillon qui aura lieu, demain, à 10 heures, au No. 886, rue Sussex, en face de la Basilique. La vente est sans réserve.

AVIS à ceux qui désirent faire de bons achats. Chaque dimanche l'affluence à la messe de 6.15 h. à la Basilique est très-nombreuse. Hier matin, la chaleur était telle dans l'église qu'une jeune fille est tombée en syncope; on a dû la transporter en dehors au grand air.

Les résidents de la rue St Joseph se plaignent du mauvais état dans lequel se trouve le trottoir sur cette rue. Samedi soir un jeune homme, a failli se rompre une jambe en faisant une chute, par suite de cet état de chose.

On commence à parler très-avantageusement du pique-nique organisé par le corps de musique Ste Anne, qui aura lieu le 16 courant à Bessier Grove, l'endroit le plus charmant pour une excursion de ce genre.

Les Révérends sœurs de l'hôpital général, se plaignent de ce que plusieurs jeunes gens se permettent de faire du tapage en face de l'hôpital, empêchant les malades de reposer. Un homme de police serait à déposer à cet endroit.

Le pavillon de l'Union St Pierre et St Thomas flotte à mimé pour la mémoire de M. Octave Lapointe décédé aujourd'hui. M. O. Lapointe était le frère de M. F. Lapointe de la rue Sussex. M. Lapointe du marché By et E. Lapointe du marché Wellington.

Une affluence considérable encombrait la petite tente sur la rue Rideau, samedi soir. On y expose une femme grasse et une jeune Circassienne; un contorsionniste y fait des exercices et à part cela un magicien et le fameux "Punch and Judy". On a fait bonne recette samedi.

M. Alexander Jacques, le "Old man" est parti aujourd'hui pour Manchester où il va prendre un engagement comme agent de la presse pour le cirque de Millar et Freeman, une des bonnes combinaisons en existence. Le "Old man" nous revient d'après probabilité vers le 25 courant avec le cirque dont il fera partie.

La compagnie de Lillie Clay qui doit donner une représentation à la salle du grand Opéra, mercredi, attirera sans nul doute une affluence considérable de spectateurs tant il est vrai que les représentations de ce genre, qui sont des plus immorales, sont toujours mieux patronnées que les bons théâtres ou la mère peut conduire sa fille sans danger.

Un petit ruban bleu exposé dans la vitrine de M. W. J. Irvine, rue Sparks, attire l'attention des passants, c'est le badge de Harrison et Morton, c'est-à-dire du Parti Républicain dans la campagne présidentielle. On calcule qu'il se vendra eu-delà de 10,000,000 de ces rubans durant la campagne.

Nous apprenons de source certaine que le syndicat qui a acheté la limite Dumoine à la vente de la société Hamilton, vendredi, se compose comme suit: H. R. Egan, Hiram Robinson, R. Blackburn et Hugh Fraser. M. Fraser a été l'agent de ces limites depuis au-delà de 20 années et son expérience sera d'un grand secours aux nouveaux propriétaires de ces importantes limites.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-3p-0

Les funérailles du jeune Joseph Charrier, ont eu lieu hier après-midi. Un long cortège de parents et d'amis s'était fait un devoir d'accompagner la dépouille mortelle à sa dernière demeure. Les amis du Sacré-Cœur de Jésus, dont le défunt était membre marchaient en tête du cortège.

Les porteurs du corps étaient MM. A. Cantin, G. Côté, A. Fréderick, J. Monty, J. B. Vermette, et A. Lemieux.

Les porteurs du coin du poêle étaient MM. A. Auger, R. Matte, J. Matte, J. B. Whitmore.

DECES. Ce matin, à 8 hrs, Octave Lapointe, 35 ans, ses funérailles auront lieu mercredi matin. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 8 hrs. pour se rendre à la chapelle sur le chemin de Montréal.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A Hull, ce matin est décédé, M. Gauthier, de M. Wilfred Gauthier d'Ottawa. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 hrs. à Hull.

Le convoi funèbre partira de la résidence mortuaire, rue Sherman.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE. Lundi, 9 juillet.—Francis Dufresne, ivresse et désordre, \$2 et \$1 de frais.

Joseph Benoit, troublé la paix publique, \$2 et \$1 de frais.

Alex. Reeves, convaincu d'assaut \$10 et \$2 de frais.

John Bryan, même offense, renvoyé à une semaine.

Kate Cosgrove, conduite de désordre, \$20 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison.

La femme Macdougall, pour obstruction d'articles chez J. P. Harbin, sous de faux prétextes, ne comparait pas; un bref est émané contre elle.

John Egan, pour conduite de désordre étant en état d'ivresse est acquitté sur sa promesse de prendre la tempérance.

UN ENTREPOT POPULAIRE. Le nouveau magasin de liqueurs de M. Neville et ce qu'il contient.

Le superbe bâtiment en briques portant le No. 97, rue Rideau, s'étendant jusqu'à ces derniers temps par M. M. P. Baskerville et Bros, vient de subir un changement considérable. Il y a quelque temps elle était achetée de M. Thomas Birkett par M. Conneville, qui s'apercevant que son commerce de vins et liqueurs prenait une activité croissante et en même temps dans le but de se conformer aux exigences de la nouvelle loi, se décida à transporter cette branche de son commerce du bloc Borthwick, sur la rue Rideau, à ce nouveau poste.

Afin de faire une belle installation on dut faire à ce magasin d'importantes améliorations, qui sont maintenant complètes. Tout dans cet établissement depuis la cave jusqu'aux étages supérieurs a été arrangé dans un ordre parfait.

Le premier magasin est consacré à des vins et liquors; les comptoirs sont larges et supérieurs; les décorations sont dans les derniers goûts et le stock est varié et exposé avec une symétrie vraiment remarquable. Autour du magasin sont disposés une grande quantité de tonneaux gros et petits contenant des vins et des spiritueux. Immédiatement au-dessus se trouve une double rangée de tabatières divisées en département, variées et dans chacun de ces départements se trouve divers quantités de vins et liqueurs tandis que sur les planchers, à divers endroits s'élevaient aussi de nombreux placards de vins et liqueurs de toutes sortes.

Un espace suffisamment grand où se trouve des guillets a été en tour d'une joie le plaisir; c'est le bureau des tenues de livres; tout à côté se trouve le bureau prévu qui est des plus confortables. Tout autour du magasin, sur les vastes murailles sont appendus des chromes et litographies représentant diverses maisons commerciales dans la ligne des vins et liqueurs, le tout donnant un fort bel aspect à cet établissement de première classe.

Sur le plancher l'on remarque une large espace entouré sur lequel se lit l'inscription: "Entrepôt de Louie". Le magasin situé à l'arrière contient aussi une quantité considérable de stock; il est divisé en deux parties dont l'une est réservée pour l'entrepôt du Revenu de l'Acadie. Descendant un long escalier, les visiteurs se trouvent dans une spacieuse cave très fraîche dont un côté est aussi réservé pour un nouvel entrepôt de douane. Les étages supérieurs sont encombrés de marchandises de poids plus léger.

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE AU COMPTANT D'UN SURPLUS DE STOCK DURANT CE MOIS BRYSON, GRAHAM & CIE

Table listing various goods: COTONS, ETOFFES A ROBES, INDIENNES, etc.

BRYSON, GRAHAM & CIE., Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

Les Entrepreneurs de Douane. Contient un assortiment monté de vins et liqueurs importés des meilleures manufactures qui sont trop nombreuses pour être énumérées mais qui comprennent le Gin sans rival de De Kuyper; le Brandy supérieur ou Bisquit du Bonche & Co; le Port de Graham et le Sherry de Iveson, extra vieux; une ligne complète de Claret et Sauternes de Barton et Guestier et Hennessy et Martel; les Bières de Bass et le Porter de Guinness, embouteillé par E. & J. Burke & Co. de Dublin, et dont 300 douzaines ont été reçues récemment; Whisky irlandais de Ros et Clannagan à la fine mousse des meilleurs fabricants, inclus Piper Sec.

Le Revenu de l'Acadie. Ce département contient une collection complète de produits du pays comprenant le "Proof" le Old Rye et "High Wines" de Gooderham et Woris; le fameux Rye de sept ans de Walkers et de Corbys. De plus, une ligne complète de vins des îles Pelee consistant en vins sucrés de Catwaba, Isabella, St Augustin, St Emilion, et Port; pour chacun de ces vins excellents la demande va croissant chaque jour. Les meilleures qualités de bières Canadiennes et Porter se trouvent aussi en grande variété dans ces caves.

L'assortiment complet des vins et liqueurs étrangers a été importé directement par M. Neville, des meilleures maisons Européennes, avec le bénéfice complet d'un crédit de première classe qui lui permet de faire ses achats à des conditions sans précédent. D'ailleurs, le fait semble généralement établi parmi le public et surtout les voyageurs de commerce qu'il n'y a pas en Canada d'établissement du genre qui peut rivaliser avec celui actuellement possédé par M. Neville et les autres commerçants en général sont à se demander par quel moyen il a réussi à se faire une si énorme clientèle et à établir son commerce sur des bases aussi solides et si puissantes. Ottawa Ottawa 9 juillet 1888.

O. R. N. Co. LIGNE QUOTIDIENNE DE VAPEURS Ottawa et Montréal COMMENÇANT LE 10 MAI 1888.

Le superbe bateau à vapeur en fer EMERALD, construit spécialement pour la commodité des touristes partira du Quai de la Reine tous les jours à 7.30 du matin, avec des passagers et du fret.

Les passagers pour les stations balnéaires trouveront un grand avantage par cette route. Les bateaux viennent accoster près des quais pour Québec à Montréal.

Excursions du samedi à G. G. et retour, 50 cents. Billets obtenus de l'agent, M. E. King, rue Sparks ou à bord du bateau. Toutes informations reçues au bureau de l'agent, Quai de la Reine.

Ecurie de louage d'Ottawa.



G. GRATTON, - Propriétaire 68, Rue Queen, Ottawa.

TOUTES SORTES DE -

Postes, Meubles, Vaiselles, Verres, Cristallerie, Marchandises de Fantaisie, Meubles en Sable, Argenterie, Faïence, Couteillerie, Brevets, Brevets de Peintres, Extension pour Rideaux, Voitures d'Enfant, Vélocipèdes, Charrettes, Tapis, Papiers, Gravures, etc. Toutes les marchandises requises pour meubler une maison au complet, à la Baie de Victoria.

682 & 684, RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

AUX ENTREPRENEURS DE MAÇONNERIE ET AUX CONSTRUCTEURS EN FER.

DES soumissions cachetées adressées au soumissionnaire et en double. "Soumission pour la maçonnerie ou "pont en fer" suivant le cas, seront reçues jusqu'à midi, MARDI, le 11 juillet, 1888, pour les travaux de maçonnerie, etc. de deux piliers et de deux culées; aussi pour la construction en fer de trois arches d'une longueur de cent soixante-et-quatre pieds chacune, à être élevées sur les deux piliers et culées, traversant la rivière Rideau, au pied de la rue St. Patrick.

STATUTS DU CANADA PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés. Liste de prix envoyée sur demande. Liste de prix des deux volumes \$5.00.

AUX ENTREPRENEURS.

DES soumissions seront reçues par le soumissionnaire jusqu'à 4 heures VENDREDI, le 22 courant, pour l'érection d'une ÉGLISE EN PIERRE LA RUE CUMBERLAND.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté et payable à l'ordre de "St. Grandeur Légal l'Archevêque Dubamals," égal à cinq pour cent du montant de la soumission, qui sera retenu si le soumissionnaire refuse d'accomplir les conditions de son contrat après avoir été reçu.

Si les soumissions ne sont pas acceptées l'offre sera renvoyée.

On devra fournir des détails pour la description du contrat.

Le plus bas prix accepté sera retenu si le soumissionnaire refuse d'accomplir les conditions de son contrat.

JAMES R. BOWEN, Architecte.

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNÉ A MORT

PREMIERE PARTIE

III

—C'est l'évidence même. —Et tenez, reprit le commissaire vivement, examinez le buisson et le bord du ruisseau...

On avait jeté le cadavre dans le fourré épais. Des arbustes effeuillés, des tiges cassées, des branchettes couvertes de sang.

—La première pensée du meurtrier a été de cacher le corps dans les broussailles, mais il a reconnu sans doute que c'était impossible, car voici d'autres traces qui traversent le ruisseau, et se dirigent vers le bois de Clamart.

Il y avait, en effet, de l'autre côté du pont les marques d'une traînée sur un parours d'une vingtaine de mètres, se perdant tout à coup à la rencontre d'un sentier qui gagnait le coteau directement.

Un buisson d'églantiers projetait ses branches épineuses sur le petit chemin qu'il encombrait.

Le commissaire reprit un mouvement de joie.

Accrochée à l'une des branches, une large pièce de cotons de bleu flottait doucement à la brise qui venait de se lever et qui passait en faisant frissonner les arbres.

Il dit laconiquement: —C'est l'étoffe de la robe de Charlotte...

Dix mètres plus loin, les traces se perdaient dans le bois. Le commissaire parut un moment dérouter.

—Est-ce que je me serais trompé, murmura-t-il...

En effet, si le corps arrivait de Clamart, les soupçons qu'il avait sur le boucher n'étaient pas fondés, Lauriot n'était pas l'assassin...

Il eut un moment d'hésitation.

Le docteur l'avait laissé dans le chemin et s'était jeté en plein bois, au hasard dans les broussailles.

Tout à coup le commissaire l'entendit crier: —Hé! Consolat, venez donc!

Il courut. Valot était assis sur une épaisse couche de mousse, et tournait, retournait entre ses mains un soulier de femme.

Il le tendit au jeune homme.

—C'est le soulier de Charlotte, fit celui-ci.

Et les traces s'arrêtèrent pour regagner la plaine, dit le docteur. Faisons comme elles, revenons sur nos pas.

Fenêches dans les buissons, à travers les arbres et les branches d'arbustes entrelacés, les yeux fixés sur les feuilles mortes, sur la mousse, attentifs à tout ce qu'ils voyaient, silencieux comme des sauvages cherchant la piste d'un ennemi, ils reprit le chemin de Meudon, guidés par le sang sur les touffes d'herbes.

Bientôt ils distinguèrent entre les arbres les ondulations du Champ-Loiseau, et là-bas les toits des maisons qui tranchaient vigoureusement sur la verdure foncée des jardins. Des vitres, allumés par le soleil, flamboyèrent avec des lueurs aveuglantes d'incandescence.

—Tiens!... dit le commissaire de police, dont le regard, depuis quelque temps fouillait Meudon, la mère Lauriot est dans le jardin... Elle nous cherche...

—Peste! vous avez de bons yeux, fit Valot en riant.

La boucherie de Lauriot était un peu en arrière de la ligne des maisons de la rue des Princes. Et, en effet, auprès de l'abattoir, se tenait, les mains devant les yeux pour s'abriter du soleil, une grande femme très mince, sèche comme un roseau.

—Eh bien! et vos agents? dit Valot.

—Oh! ils la guettent... je ne suis pas en peine...

Ils rentrèrent dans le pré dont la pente descendait vers le ruisseau. Les traces continuèrent d'être distinctes sur les herbes. Ils traversèrent une seconde fois le petit pont. Une centaine de mètres, maintenant, les séparait de la boucherie où les conduisait la traînée du cadavre, large sillonn humide de sang.

Le regard de Consolat rencontra celui du docteur.

—Vous voyez, fit-il, que je ne me trompais guère?... Le cadavre est sorti de là...

avaient achevé leur charrette qui s'en allait lourdement, remontant jusqu'à la rue des Princes en traçant des ornières profondes.

—Entrons fit le commissaire. Il poussa la porte. La vieille n'était plus là.

Elle avait quitté le coin de l'abattoir pour revenir dans la boutique. Un agent, qui le vit, accourut à leur rencontre.

—Voilà ce que j'ai trouvé dit-il à Consolat.

Et il tendit au jeune homme une jarretière bleue, reprenant: —Quand je dis c'est moi qui l'ai trouvée, je me trompe, c'est la vieille... Elle resta d'abord immobile, puis tout à coup voilà qu'elle se baissa et fourra dans sa poche quelque chose qu'elle venait de ramasser sous la haie... je me précipite... je lui prends la main, la retire, et ramène... quoi?... ce que je viens de vous donner...

—La vieille n'a rien dit?... —Oh! que si... elle n'était pas contente... mais adroite comme un singe, elle a prétendu tout de suite que si elle avait ramassé la jarretière, c'était pour vous la montrer.

—Au fait, c'est possible! dit Valot.

Le commissaire ne fit pas de réflexions et l'agent rentra, après avoir dit que la jarretière trouvée ressemblait à celle qui serait encore le bas de Charlotte et après avoir indiqué dans quel coin de la haie elle avait été ramassée.

Le jardin était séparé par des plates-bandes d'oignons, de dahlias, de dents-de-lion et de narcisses.

Une ceinture de buis, soigneusement haie, entourait des massifs en haut desquels il y avait des rosiers. Des laites et des choux se mêlaient à de grands lits, des pommes de terre à des pieds d'angelique, des groseilliers à des touffes de fenouil; de chaque côté de la porte étaient un laurier-rose et un grenadier, dans des caisses, au soleil; et sur la fenêtre qui donnait dans le petit cabinet de Nabote, cinq ou six pots de balsamines. A gauche, s'allongeaient un bâtiment très bas entouré de fumier, sur le toit planchéié duquel se gonflaient des pelotes de mousse soie, et dont les murs à l'intérieur, étaient tapissés d'aristoloches aux fleurs en corne.

Ils firent le tour du jardin, inspectant tout avec une attention extrême. Du reste, à chaque moment, des indices venaient donner raison aux soupçons de Consolat. C'est ainsi qu'il trouva, dans une touffe de buis écrasée, une poignée de cheveux blonds. Des fleurs, des plates-bandes avaient été sacagées. Les plus petites choses s'accordaient pour restreindre la recherche du crime à tout ce qui avoisinait la boucherie.

Le commissaire revenait avec des feuilles de papier bourrées de notes. Il avait minutieusement relevé chacun des indices, comptant les repos, mesurant les traces, dessinant le chemin parcouru par l'assassin pour conduire le cadavre de la boucherie au ruisseau, du ruisseau au bois, du bois au ruisseau et du ruisseau à la meule.

—Maintenant, dit-il à Valot en pénétrant dans la boutique, la chose est simple comme bonjour... un enfant se tirerait d'affaire... Vous allez voir...

IV

L'aspect de la boucherie n'avait pas changé. Au dehors, dans la rue, une foule attendait anxieuse, en silence, les détails de ce crime. On avait fermé la porte, mais des têtes se collaient effrontément aux barreaux de la devanture, cherchant à voir à l'intérieur.

La boutique était pleine de quartis r de bœufs, de veaux, de moutons, pendus au plafond avec beaucoup de symétrie. Sur l'étal, des morceaux de filet, de contre-filet, d'entrecôte, étaient rangés auprès de gigots, de côtelettes, de cervelles, d'ailoyon, de carré ou de rognons. Une odeur forte s'exhalait ce toutes ces viandes fraîches.

Au coin de l'étal, il y avait une sorte de petite cage vitrée, avec un guichet. C'était là que se tenait Charlotte. Dans un vase en grossière porcelaine bleue, — un vase gagné au tourniquet dans une fête des environs, — était planté un gros bouquet de réédas, de roses-tê et de jasmins, cueilli la veille sans doute par la pauvre fille et dont le parfum avait une douceur exquise à pénétrant.

Le commissaire chercha dans les tiroirs, mais au milieu des colifichets, des broderies, des nœuds des rubans, des travaux d'aiguille commencés, de deux ou trois romans, de factures, de livres de compte, de papiers de toutes sortes, il ne trouva rien de suspect.

(A continuer)